



TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE 7 ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

1. Contexte et Justification

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un Don du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme dont le PNUD est le Bénéficiaire Principal et la Croix-Rouge du Burundi, le Sous Bénéficiaire, pour financer le coût des activités du Programme d'Accélération vers le Contrôle de la Transmission des épidémies de VIH et de la Tuberculose au Burundi « PACTE-TB/VIH ».

Dans ce cadre, il est prévu un appui institutionnel aux organisations communautaires intervenant dans la lutte contre la Tuberculose pour le suivi, l'accompagnement et la recherche active des cas de Tuberculose.

Le présent appel à candidatures concerne le recrutement de sept (7) associations communautaires de lutte contre la Tuberculose pour mener cette activité.

La Croix-Rouge du Burundi informe les associations communautaires intéressées qu'ils peuvent consulter les Termes de Références (TDR) sur le site web : www.croixrouge.bi ou sur le tableau d'affichage de son siège sis **ROHERO I, 18, Avenue des USA, B.P 324 Bujumbura, Tél. (257) 22 21 88 71, Fax : (257) 22 21 11** et dans toutes les Branches Provinciales de la Croix-Rouge du Burundi, tous les jours ouvrables, de 7 heures 30 minutes jusqu'à 16 heures 30 minutes.

Les dossiers de soumission, composés, l'Ordonnance d'agrément, les statuts de l'organisation, le Règlement d'Ordre Intérieur, les procès-Verbaux des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration ou du Comité Exécutif (dernière réunion), les conventions de partenariat, la liste du personnel permanent, leur rôle/fonction et qualification, l'attestation de non redevabilité fiscale, l'attestation de non redevabilité de l'INSS, les manuels des procédures de passation des marchés, de gestion administrative, comptable et financière, les rapports d'Audit des 3 derniers exercices, les rapports programmatiques des 3 derniers exercices, le plan d'action de l'exercice en cours, les références techniques, le plan stratégique en cours, etc. seront déposés au siège de la Croix-Rouge du Burundi au plus tard le 03/09/2021 à 9 heures du matin moyennant la signature du mandataire de chaque association dans un registre prévu à cet effet.

La liste des associations communautaires sélectionnées sera affichée au siège de la Croix-Rouge du Burundi et dans toutes les Branches Provinciales de la Croix-Rouge du Burundi.

N.B : une étape de visite sur terrain sera organisée pour vérifier les informations fournies et les offres déposées ne seront pas remis.

2. Mission des sept associations communautaires à recruter

Sous la supervision du Sous Sous récipiendaires COPED, les sept associations communautaires intervenant dans la lutte contre la Tuberculose vont mener les missions suivantes :

- Sensibilisation, communication axée sur le changement de comportement et mobilisation communautaire
- Lutte contre la stigmatisation et la discrimination des malades de la tuberculose et du Sida.
- Dépistage de la tuberculose et de la comorbidité liée à la tuberculose (par exemple, dépistage et conseils en matière de VIH, recherche du diabète), y compris dans le cadre de visites à domicile
- Contribution à l'amélioration de l'accès aux services de diagnostic (prélèvement et transport des échantillons d'expectorations)
- Promotion des mesures de prévention (par exemple, traitement préventif à l'isoniazide, lutte contre l'infection)
- Orientation des membres de la communauté vers les services de diagnostic et traitement de la tuberculose et des maladies associées
- Participation à la mise en place, administration et observance des traitements contre la tuberculose et ses comorbidités • soutien à l'observance (éducation des patients, soutien de l'entourage, suivi individuel)
- Promotion des activités de sensibilisation menées directement par les pairs.

3. Le profil des associations éligibles

Voir l'annexe 2 : grille d'évaluation des associations communautaires intervenant dans la lutte contre la Tuberculose.

Annexe1 : MODELE DE PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES ADRESSEE A LA CROIX-ROUGE DU BURUNDI POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACCELERATION DU CONTRÔLE DE LA TRANSMISSION DES EPIDEMIES DE VIH ET DE TUBERCULOSE (PACTE-TB/VIH).

Réservé au secrétariat du comité de sélection.

No. D'identification : N° .../...../2021

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE

- 1.1) Nom :
- 1.2) Adresse physique du siège :
- 1.3) Téléphone : Fax :
- 1.4) Email :
- 1.5) Représentant légal : Tél :
- 1.6) Représentant désigné responsable des activités de la subvention: *(celui-ci doit être différent du Représentant Légal)* : Tél :
- 1.7) Date et numéro d'agrément par le Ministère de l'Intérieur :
- 1.8) Raison sociale/ Statut administratif
- 1.8)1. Association sans but lucratif
- 1.8)2. Organisation de la confession religieuse
- 1.8)3. ONG
- 1.8)4. Entreprise ou société du secteur privé
- 1.8)5. Autres (précisez SVP)
- 1.9) Description des Missions/buts et Objectifs de l'organisation *(sur une demi page, parler du but et des objectifs de l'organisation et montrer le lien de ces objectifs avec les services spécifiés dans l'avis de manifestation d'intérêt et d'appel d'offre des services)*
- 1.10) Domaines d'intervention *(définir votre domaine d'intervention habituel dans la lutte contre le VIH et/ou la Tuberculose)*
- 1.11) Bref Historique de l'implication de l'organisation dans la lutte contre le VIH et/ou la TB

1.12) Capacités de l'organisation : *quelles sont les capacités que vous avez pour pouvoir offrir les services spécifiés dans l'avis de manifestation d'intérêt.*

1.12)1. En ressources humaines

1.12)1.1. Personnel permanent, leur rôle ou fonctions au sein de l'organisation et leurs qualifications : *(si la liste est longue, annexer une feuille)*

1.12)1.2. Membres bénévoles de l'organisation
(Si la liste est longue, annexer une feuille)

Par bénévoles, il faut considérer les membres du personnel à temps plein ou à temps partiel disposant d'un contrat de bénévoles. Il ne faut pas considérer les membres de l'association qui viennent et qui repartent quand ils veulent sans qu'aucun contrat ne définisse leurs attributions ou cahier de charges.

1.12)1.3. Organigramme de votre organisation

1.12)2. Disponibilité des moyens de travail : énumérez les moyens logistiques et bureautiques de l'organisation.

N°		Nombre	Observations
	Locaux (bureaux) de travail		
	Véhicules de service		
	Outils informatiques		
	Motos		
	Vélos		
	Autres (précisez)		

1.12)3. Compétence et expérience dans le domaine technique concerné ainsi qu'en matière d'exécution et de suivi de projets financés dans le cadre des subventions du Fond mondial ou d'autres partenaires *(Démontrer l'expérience en gestion de projets pris isolément en indiquant les montants alloués à chacun d'eux pendant les 3 dernières années.)*

Type d'activités	Zone d'intervention	Période ¹	Coût total du projet	Source de financement ou Bailleur(s)	Personne de référence (nom et prénom, mail, titre)

1.12)4. Existence de procédures transparentes de passation de marchés et de gestion financière et comptable *(lister les outils de passation de marchés, de gestion administrative, comptable et financière de de gestion des stock utilisés par l'association y compris les logiciels).*

2. COMPREHENSION DE LA MISSION/Stratégie de mise en œuvre du programme d'Accélération du contrôle de la transmission des épidémies de VIH et de TB.

¹ Précisez les années d'exécution du projet. Ex de Janvier 2014 à Décembre 2015

2.1) Sur le plan programmatique:

- 2.1)1. **Contexte et justification des services proposés** : Sur une page et en vous basant sur vos visites d'analyse de la situation dans la zone et sur les groupes faisant objet de votre offre de services, donnez des précisions sur les effectifs approximatifs des cibles, expliquez le problème à résoudre par les services que vous proposez dans cette zone d'intervention. Parler de l'existence ou non des autres intervenants dans le même domaine et les lacunes identifiées. Montrez pourquoi votre organisation serait la mieux indiquée pour offrir ces services. Précisez si vous avez tenu une réunion avec les bénéficiaires ou si vous envisagez de le faire.
- 2.1)2. **Paquet de services à offrir (lister les activités identifiées par but, objectifs et Domaines d'action prioritaire)** Quelles sont les interventions que vous proposez dans le cadre du programme d'Accélération du contrôle de la transmission des épidémies de VIH et de TB.

Quelles sont vos cibles et votre (vos) zone(s) d'intervention ?

Groupes cibles	Province	Communes	Zone et collines

Définissez le paquet des services spécifiques à votre zone et cibles d'intervention (il s'agit de sélectionner un sous-paquet de services correspondant aux groupes cibles faisant l'objet de votre intervention et ayant pour référence le programme d'Accélération du contrôle de la transmission des épidémies de VIH et de TB.

- 2.1)3. **Domaines d'intervention** (*sur une demi page, définir et justifier votre domaine d'intervention eu égard aux services spécifiés dans l'avis de manifestation d'intérêt et d'appel d'offre des services*). Comment allez-vous identifier les bénéficiaires finaux, quels critères utiliserez-vous pour identifier ceux qui ont réellement besoin des services.
- 2.1)4. **Approche méthodologique et Stratégies à mettre en œuvre** (*faire une proposition d'une combinaison d'activités à mettre en œuvre dans l'offre de ce paquet de services*) **et leurs modalités de mise en œuvre**/ Comment allez-vous mobiliser les cibles ? Les modalités de partenariat avec les autres acteurs, les structures de santé sont-elles formelles ? Veuillez en faire une description sommaire.
- 2.1)5. Quelle est votre capacité à apporter un appui technique sur le plan programmatique à vos organisations collaboratrices
- 2.1)6. Présentez ou Décrivez les outils programmatiques conçus pour ces organisations/sections
- 2.1)7. Quel est le dispositif qui sera mis en place pour la gestion des programmes qui vous seront confiés ? Présentez l'équipe programmatique ou équipe de coordination avec son profil. (*Montrez comment vous allez mettre en œuvre les ressources dont vous disposez et celles que vous sollicitez ; Pour les personnes mises à disposition par le Ministère de la Santé ou tout autre ministère, veuillez préciser le poste et le grade*)
- 2.1)8. *Montrer ensuite vos perspectives d'avenir pour assurer la continuité et la pérennité de vos actions, montrez enfin les modes de collaboration que vous encouragez avec les autres intervenants s'il y a lieu*.
- 2.1)9. **Résultats / produits quantifiables (correspondant à chaque objectif spécifique)**
- 2.1)10. **Indicateurs vérifiables (indicateurs de performance correspondant à chaque produit ou résultat escompté)**

2.1)11. **Durée couverte par les services**

2.1)11.1. Durée en mois :

2.1)11.2. Dates de début et de fin de l'activité : (*mois et année*)

3. **Sur le plan du suivi-évaluation :**

Présentez un plan de suivi des performances et dire comment comptez-vous organiser la collecte des données pour rapporter à temps ?

3.1) Quelles dispositions avez-vous prises pour assurer la qualité des données ?

3.2) Quelles sont vos insuffisances à corriger pour être efficace ?

3.3) Quelles sont vos capacités à apporter un appui technique sur le plan du suivi/évaluation à vos organisations/sections ?

3.4) Présentez les outils de suivi-évaluation conçus pour ces organisations/sections

3.5) **MATRICES**

3.5)1. **La matrice de plan opérationnel**

Le canevas du Plan Opérationnel montre-t-il les composantes stratégiques, les objectifs, les activités liées à chaque objectif, la période d'exécution, les zones et les cibles d'intervention, les résultats attendus par mois et le budget par activité ?

Zones d'intervention et Lieux exacts : suivant les niveaux d'exécution mentionnés dans l'appel à propositions.

Cibles d'intervention : parmi les groupes mentionnés dans l'appel à propositions ou figurant dans les documents distribués.

Résultats Attendus : Effectifs à toucher par mois.

3.5)2. **Matrice : Lieux d'intervention et Bénéficiaires par activité**

(Compte tenu des stratégies et des actions prévues, indiquez à quels indicateurs le paquet de services que vous proposez va alimenter, parmi ceux prévus dans le cadre de résultats du projet. Déterminer ensuite pour chaque indicateur alimenté par votre paquet de services, tranche d'âge et le sexe des bénéficiaires qui seront ciblés si cela est possible)

3.5)3. **Matrice** : Résultats attendus par activités et par mois. Pour chaque activité envisagée, spécifiez le responsable et les résultats attendus par mois (non cumulé).

3.5)4. **Matrice de SUIVI-EVALUATION**. Pour chaque résultat attendu, montrer les activités envisagées pour l'atteindre, les indicateurs alimentés, les lieux d'intervention pour chaque activité, les moyens et fréquence de vérification et le responsable du suivi pour chaque indicateur.

4. Sur le plan de la gestion financière :

- 4.1) Quelle est l'organisation financière qui est mise en place ?
- 4.2) Préciser les outils disponibles et à mettre en place
- 4.3) Présentez-nous l'équipe financière avec leur profil
- 4.4) Quelle est votre capacité à apporter un appui technique sur le plan financier à vos organisations collaboratrices /sections ?
- 4.5) Présentez les outils financiers conçus pour ces organisations/sections
- 4.6) **Tableau : COUT DES SERVICES ET FINANCEMENT DEMANDE.**

Le coût de services ne doit pas dépasser le budget prévu dans le plan de travail et budget.

Montrer le coût par objectif, par activité et par trimestre. Veuillez montrer comment cela a été calculé à partir du nombre d'unités de mesure, des coûts unitaires et du nombre de bénéficiaires.

Proposer le coût détaillé des charges administratives nécessaires à la réalisation des activités pour lesquelles vous avez soumissionné.

Le budget définitif sera adopté lors de la signature de la convention de financement entre la Croix-Rouge du Burundi et le Partenaire de mise en œuvre de la subvention 2021-2023.

5. **ANNEXES DEMANDES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SUBVENTION 2021-2023**

1.	1	L'Ordonnance d'agrément ?
2.		Les statuts de l'organisation
3.		Le Règlement d'Ordre Intérieur
4.		Procès-Verbaux des réunions de l'Assemblée Générale et Conseil d'administration ou Comité Exécutif (dernière réunion)
5.		Conventions de partenariat
6.		Liste du personnel permanent, leur rôle/fonction et qualification ?
7.		Attestation de non redevabilité fiscale ?

8.	Attestation de non redevabilité de l'INSS,
9.	Le manuel des procédures
10.	Rapports d'Audit des 3 dernières exercices
11.	Rapports programmatiques des 3 dernières exercices
12.	Plan d'action de l'exercice en cours
13.	Les références techniques
14.	Le plan stratégique encours

**Annexe 2 : GRILLE D’EVALUATION ET DE SELECTION DES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES
OEUVRANT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

Points à coter	Cotation	Points obtenus
<p>Les documents indispensables : 20points</p> <p>1. Statuts notariés, 1point</p> <p>2. Ordonnance d’agrément, 1point</p> <p>3. Procès-Verbaux des réunions de l’Assemblée Générale et Conseil d’administration ou Comité Exécutif (dernière réunion) ,2 points</p> <p>4. Plan stratégique, 5points</p> <p>5. Attestation de non redevabilité fiscale, 1point</p> <p>6. Attestation de non redevabilité de l’INSS, 1point</p> <p>7. Le manuel des procédures de passation des marchés, administratives, comptables et financières et de gestion des stocks 3 points</p> <p>8. Rapports d’Audit des 3 derniers exercices, 2 points</p> <p>9. Rapports programmatiques des 3 derniers exercices, 2points</p> <p>10 Plan d’actions de l’exercice en cours. 2 points</p>	<p>Absence de l’un des documents : Exclusif</p> <p>Existence de tous les documents : 20 points</p>	
<p>Expérience de plus de cinq ans dans la lutte contre la tuberculose, 30 points</p>	<p>Expérience dans la lutte contre la TB ; 4 points par année d’expérience ;</p> <p>- 5 ans : 20 points 1 point par année supplémentaire</p> <p>- 10 ans et plus : 30 points</p>	
<p>Expérience de travail sur les règles et procédures de fonctionnement des projets ou programmes financés par les principaux</p>	<p>Expérience avec les projets des principaux partenaires bilatéraux et</p>	

partenaires bilatéraux et multilatéraux y compris le FM ; (30 points)	multilatéraux, 4 points par année pour les cinq premières années ; - 5 ans : 20 points <i>1 point par année supplémentaire.</i> - 10 ans et plus : 30 points	
Une organisation/association qui a des antennes dans plusieurs localités (provinces) du pays. 20 points.	Avoir l'adresse physique sur le territoire national. 3points 1 point par province de plus jusqu'à 17 autres restantes. Comme preuve : *on doit avoir au moins une unité engagée à temps plein (contrat de travail) *un bureau (contrat de location ou titre de propriété) *Exemple de projet déjà exécuté dans la province	